



syndical mixte des transports en commun

Conseil syndical du 30 juin 2022

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 21

Objet : Compte administratif et compte de gestion 2021

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	23 juin 2022	Présents
Observation : Le Président ne prend pas part au vote, il désigne puis quitte la séance qui est présidée par M Constantakatos pour cette délibération. Arrivée de Mme Ternant		GBCA (910 voix) : Titulaires : Jacquemin, Aymonier, Bonin, Bonnans-Webber, Constantakatos, Gilbert, Guyod, Jager, Kneip, Moutarlier, Picard, Rousseau – Suppléants : Cabrol, Meslot RBFC (70 voix) : Titulaire : Ternant CCST (120 voix) : Titulaires : Bequillard, Hottlet CCVS (120 voix) : Titulaire : Coddet
Nombre de voix	1 150	Procurations
-Nombre de voix pour	1 150	De Mme Chekouat (GBCA) à M Kneip (GBCA)
-Nombre de voix contre	0	De M Moutalier (GBCA) à M Constantakatos (GBCA)
-Abstentions	0	De M Picard (GBCA) à M Meslot (GBCA)
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	De Mme Larcher (CCST) à M Hottlet (CCST) De M Grosclaude (CCVS) à Mme Aymonier (GBCA) De M Vallverdu (CCVS) à Mme Bonnans-Weber (GBCA)

L'examen du compte administratif permet de connaître la situation financière du Syndicat à la fin de l'exercice concerné.

Le compte administratif 2021 reprend les soldes 2020 tant en investissement qu'en fonctionnement, soit respectivement - 1 730 526 € et + 3 748 552.38 €.

I - La Section de Fonctionnement

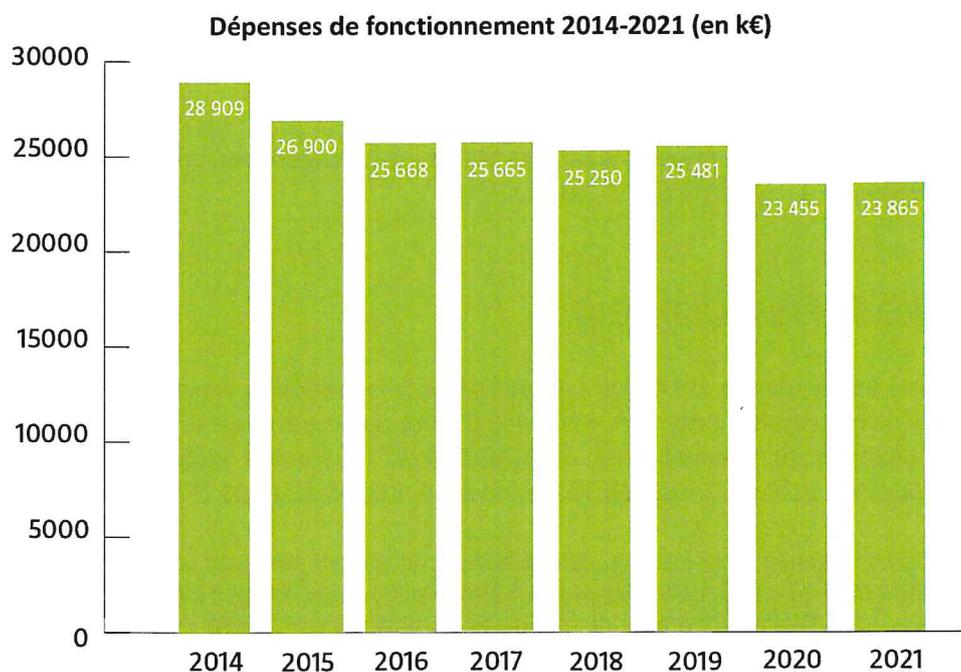
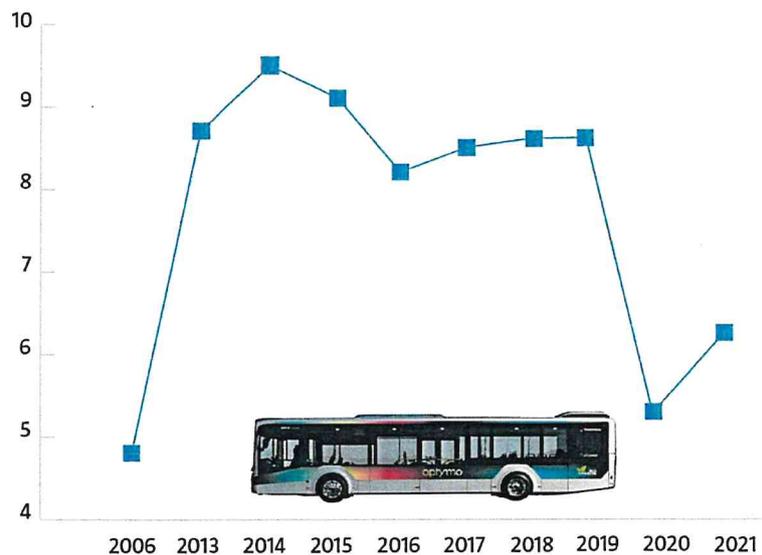
C'est la sixième année, depuis 2014 (voir synoptique), que la section de fonctionnement présente un excédent. Celui-ci atteint le montant de 4 008 483.02 € ce qui va permettre de couvrir le besoin de la section d'investissement à hauteur de 2 185 636.04 €. Le résultat global de l'exercice est de + 1 822 846.98 € (en 2020 = + 2 018 026.38 € et en 2019, il a été de + 600 753.49 €).

Pour la deuxième année consécutive, les résultats financiers tiennent compte de la clause de sauvegarde de l'Etat en ce qui concerne notre recette Versement Mobilité et qui nous a garanti une recette égale à moyenne de celle perçue au titre des années 2017 à 2019. Cette garantie de recette, ainsi qu'une gestion drastique de nos dépenses, nous permet de dégager des marges afin de financer la première phase du projet hydrogène sans qu'aucun abondement des membres ne soit nécessaire.

Les bons résultats de cette année restent toutefois à relativiser tant la situation est instable. A la crise sanitaire toujours en cours, il est nécessaire d'anticiper les impacts du choc de la guerre en Ukraine qui provoque une flambée des carburants et une inflation record.

Bien évidemment les effets de la crise Covid impactent très largement notre activité. Alors que les usages sont en hausse d'environ 20 % par rapport à 2020, ceux-ci sont encore loin de retrouver leur niveau d'avant crise en 2019 et affichent une perte de l'ordre de 28 %. Cela se traduit par une perte de recettes commerciales de 560 000 € par rapport à 2019.

Nos dépenses, quant à elles, sont maîtrisées malgré une production kilométrique en hausse de 12 % par rapport à 2020 du fait d'un retour à la normale de notre offre clients. Cette augmentation a pu être absorbée par la reprise des excédents de gestion de la RTTB au titre de l'exercice 2020 pour un montant de 670 000 €.



Par rapport à 2014, en 7 ans c'est près de 26 millions d'euros économisés !



Même si nous pouvons nous « réjouir » de ces résultats, il est impératif de rester prudents tant les incertitudes sont grandes concernant l'impact de ces crises sur les années futures et il serait dommageable que les efforts consentis au cours des huit dernières années (cf. synoptique ci-après) pour redresser la situation du SMTC soient totalement anéantis.

Synoptique du compte administratif au 31/12/2021

(en milliers d'€)

	Dépenses en K€	Recettes en K€	
Dépenses réelles	22 626	25 376	Recettes réelles
Dépenses d'ordre	952	192	Aides de l'Etat
Total	23 578	25 568	
Excédent 2021		1 990	
Excédent 2020		3 148	
Excédent 2019		565	
Excédent 2018		1 192	
Excédent 2017		998	
Excédent 2016		320	
Déficit 2015		-414	
Déficit 2014		-1 298	
Participation membres		980	
Excédent cumulé		7 481	
Abondement à la section d'investissement			
en 2017		557	
en 2018		687	
en 2019		499	
en 2020		1 730	
Total abondement		3 473	
Excédent cumulé de fonctionnement à fin 2021		4 008	
Besoin section investissement		2 186	
Résultat cumulé au 31 décembre 2021		1 822	
Excédent RTTB AU 31 décembre 2021		588	
Excédent consolidé SMTC/RTTB		2 410	

Il est à noter qu'en 2020 le besoin de financement de la section d'investissement était dû en grande partie à l'annulation de la subvention « Grenelle 3 » attendue de la part de l'Etat, pour un montant de 700 000 €. En 2021, il s'agit de l'inscription, en totalité, de la première phase du projet H2.

Cet excédent global permettra de couvrir la participation à charge des membres, inscrite lors du vote du BP 2022 à hauteur de 818 015 €.

A - Les recettes

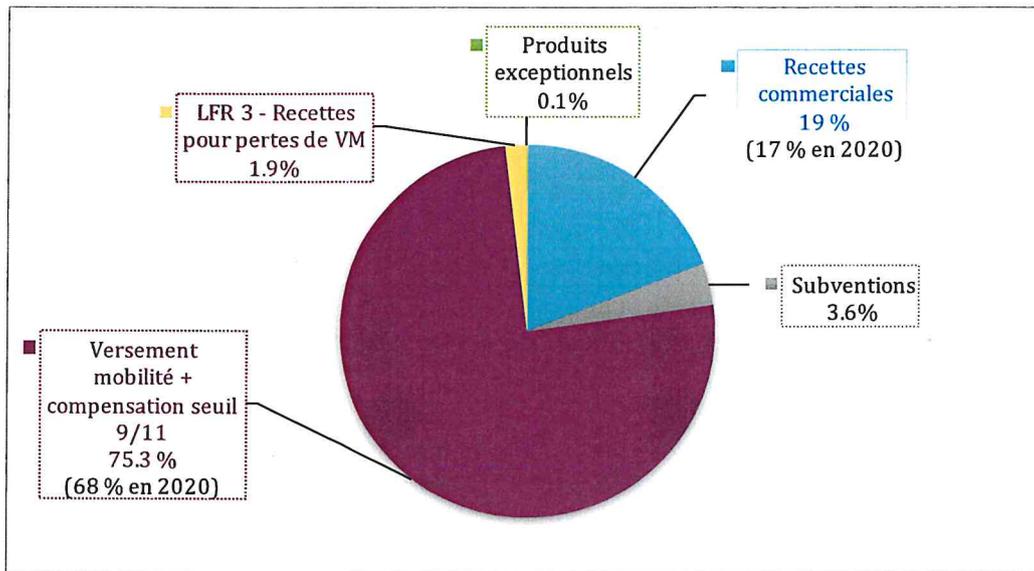
RECETTES	Etapes budgétaires			C.A.	Ecart	%
	BP	BS + DM	TOTAL			
Remboursement sur personnel	50 000	-	50 000	83 082.98	33 083	66.17
Billetterie	1 811 000	-	1 811 000	2 091 583.27	280 583	15.49
LFR4 - Avance remboursable				-		
ALS+VLS	177 000	-	177 000	224 887.36	47 887	27.06
VLS communes	90 000	-	90 000	18 900.00	- 71 100	-79.00
Recouvrement impayés	25 000	-	25 000	19 752.43	- 5 248	-20.99
Fraudes	50 000	-	50 000	29 245.50	- 20 755	-41.51
Part. communes et dépt	145 000		145 000	106 257.84	- 38 742	-26.72
Divers	-		-	-	-	
Versement Transport	17 301 000	1 982 530	19 283 530	19 221 970.52	- 61 559	-0.32
Compensation (seuil 9 à 11)	-	98 870	98 870	98 870.06		
VM- Compensation LFR 3		15 600	15 600	478 871.92		
Subventions statutaires	868 018	-	868 018	868 097	79	0.01
Subventions Transfert compétences	2 458 024	-	2 458 024	2 457 945	- 79	0.00
Subventions diverses	2 648 449	- 2 616 449	32 000	58 672.44	26 672	83.35
Subventions déficit - statut SMTC	-	-	-		-	
Produits financiers		-	-	-	-	
Produits exceptionnels	1 000	-	1 000	13 609.96	12 610	1261.00
Produits cessions d'actifs	20 000	-	20 000	83 284.00	63 284	316.42
Excédent reporté		2 018 026	2 018 026	-	- 2 018 026	
Total recettes	25 644 491	1 498 577	27 143 068	25 855 030.14	- 1 288 038	-4.75

1. Les recettes commerciales

Par recettes commerciales, on entend les recettes procurées par la clientèle du réseau (recettes du trafic), les recettes fraudes ainsi que les recettes issues de la compétence transport scolaire.

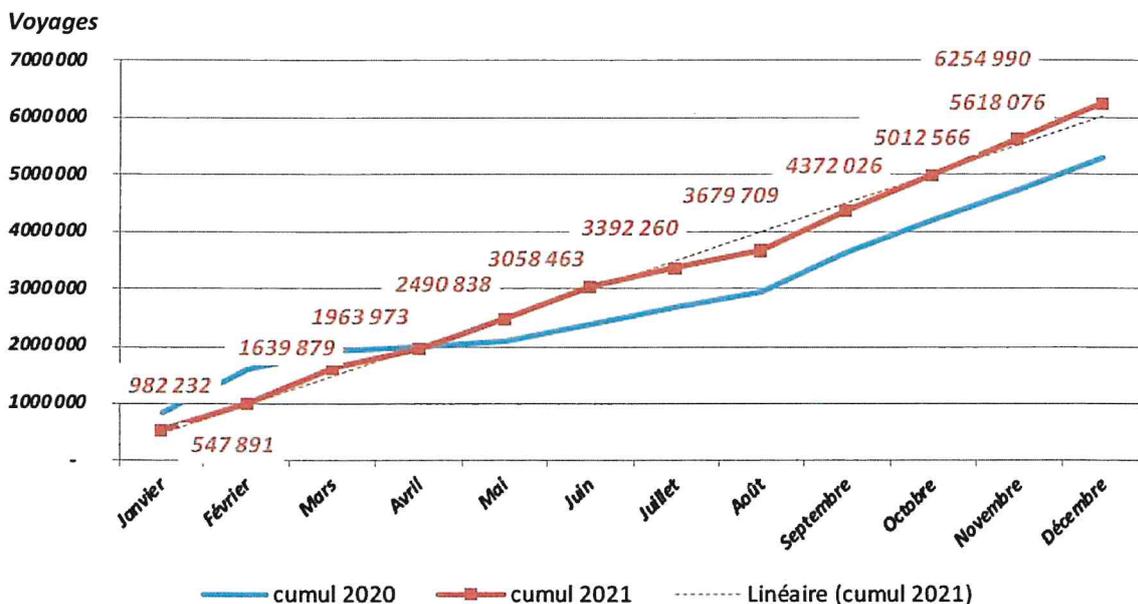
Le total de ces recettes est égal à 4 909 919 €. En 2021, elles représentent environ 19 % de nos recettes totales alors qu'elles en représentaient 20 % en 2019 et 17 % en 2020.

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Billetterie	2 316 471 €	2 060 873 €	2 878 411 €	2 881 059 €	2 821 993 €	2 724 076 €
Fraudes	29 246 €	32 690 €	54 719 €	52 093 €	39 719 €	42 914 €
Part. communes, Com Com et RPI	106 258 €	98 176 €	120 954 €	118 469 €	130 888 €	154 262 €
Sub. Transfert de compétences	2 457 945 €	2 457 922 €	2 415 490 €	2 372 655 €	2 281 538 €	2 520 245 €
Recettes	4 909 919 €	4 649 661 €	5 469 574 €	5 424 276 €	5 274 137 €	5 441 496 €



1.1. Les recettes du trafic

Les recettes de billetterie comprennent les recettes bus, VLS et ALS. Après une période de forte baisse enregistrée en 2020 (- 39 %) du fait des différents confinements, les voyages 2021 affichent encore une baisse conséquente de (- 28 %) par rapport à 2019. Nous assistons en effet à des changements sociétaux, tel que le télétravail, qui affectent la mobilité. Bien que notre offre ait été en 2021 maintenue à son niveau maximum, la fréquentation bus n'a progressé que de 18.4 % par rapport à 2020. Les locations de vélos sont stables par rapport à 2020 alors que l'appétence de notre clientèle pour notre service ALS se confirme et les locations sont reparties à la hausse (+ 28 %). Cela génère une hausse de recettes de 256 000 €.



Alors que depuis 2017 la recette était stable, elle a chuté de 28.4 % en 2020 et est encore loin de revenir à son niveau de 2019 (- 19.5 %). La progression par rapport à 2020 est de 12.4 %.

Répartition par mode	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Bus	2 060 346	1 868 054	2 565 207	2 568 515	2 541 169	2 410 281
Vélo	21 540	21 439	36 947	35 005	38 046	38 023
Voiture	234 585	171 380	276 257	277 539	242 778	275 772
Total (en €)	2 316 471	2 060 873	2 878 411	2 881 059	2 821 993	2 724 076

Si l'on prend en compte les ventes affectables (montant des prestations facturées), la progression est plus importante + 23.5 %.

■ Recettes cumulées

Mois	Année 2020	Année 2021	%		Cumul 2020	Cumul 2021	%	
Janvier	258 097	207 636	↓	-19,6%	258 097	207 636	↓	-19,6%
Février	250 419	184 110	↓	-26,5%	508 516	391 746	↓	-23,0%
Mars	138 192	202 207	↑	46,3%	646 709	593 952	↓	-8,2%
Avril	14 651	153 994	↑	951,0%	661 360	747 946	↑	13,1%
Mai	105 781	202 975	↑	91,9%	767 141	950 921	↑	24,0%
Juin	146 029	196 802	↑	34,8%	913 170	1 147 723	↑	25,7%
Juillet	155 970	195 298	↑	25,2%	1 069 140	1 343 021	↑	25,6%
Août	148 119	157 492	↑	6,3%	1 217 259	1 500 513	↑	23,3%
Septembre	210 692	226 285	↑	7,4%	1 427 951	1 726 798	↑	20,9%
Octobre	180 312	215 468	↑	19,5%	1 608 263	1 942 266	↑	20,8%
Novembre	143 414	221 353	↑	54,3%	1 751 677	2 163 618	↑	23,5%
Décembre	189 703	234 936	↑	23,8%	1 941 380	2 398 554	↑	23,5%

La fréquentation

a - L'offre transport collectif

• Les Voyages

En 2006 - année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau a dépassé les 9.5 millions de voyages. Les restructurations successives de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. En 2016 la fréquentation est tombée à 8 280 974.

La tendance s'est inversée en 2017 où nous avons totalisé 8 501 397 voyages (+ 2.66 %) et s'est confirmée en 2018 avec 8 635 439 voyages (+ 1.6 %) et stabilisée en 2019 avec 8 667 429 (+ 0.37 %). Depuis 2020, la crise du Covid-19 annihile tous les efforts effectués ces dernières années. L'année dernière la fréquentation s'est effondrée, en raison des deux confinements, avec 5 281 422 voyages.

En 2021, le nombre de voyages repart légèrement à la hausse avec 6 254 990 voyages (+ 18.43 % par rapport à 2020). Toutefois, cette année a été impactée :

- par un confinement,
- des réductions de services de soirée sur les lignes 21/22 et 26,
- le développement du télétravail.



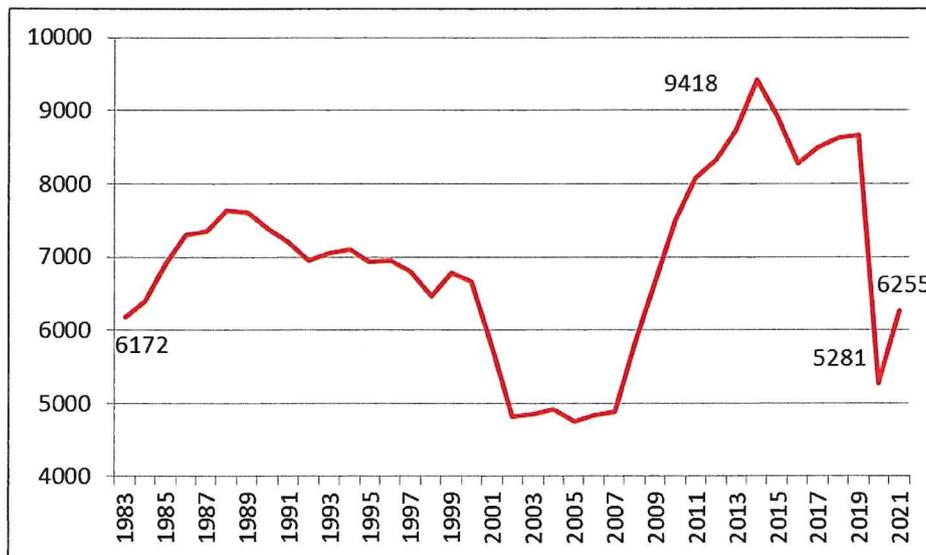
	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Nombre de voyages	8 931 658	8 280 974	8 501 397	8 635 439	8 667 429	5 281 422	6 254 990

Nombre de voyages cumulés

Mois	Année 2020	Année 2021	%		Cumul 2020	Cumul 2021	%	
Janvier	843 913	547 891	↓	-35,1%	843 913	547 891	↓	-35,1%
Février	737 086	434 341	↓	-41,1%	1 580 999	982 232	↓	-37,9%
Mars	340 355	657 647	↑	93,2%	1 921 354	1 639 879	↓	-14,6%
Avril	57 843	324 094	↑	460,3%	1 979 197	1 963 973	→	-0,8%
Mai	116 077	526 865	↑	353,9%	2 095 274	2 490 838	↑	18,9%
Juin	294 498	567 625	↑	92,7%	2 389 772	3 058 463	↑	28,0%
Juillet	294 432	333 797	↑	13,4%	2 684 204	3 392 260	↑	26,4%
Août	261 673	287 449	↑	9,9%	2 945 877	3 679 709	↑	24,9%
Septembre	689 477	692 317	→	0,4%	3 635 354	4 372 026	↑	20,3%
Octobre	573 327	640 540	↑	11,7%	4 208 681	5 012 566	↑	19,1%
Novembre	512 240	605 510	↑	18,2%	4 720 921	5 618 076	↑	19,0%
Décembre	560 501	636 914	↑	13,6%	5 281 422	6 254 990	↑	18,4%

En prenant du recul, depuis 1983, on note qu'en une seule année les résultats nous ramènent aux fréquentations enregistrées par le réseau au début des années 80. Espérons que la pertinence des choix qui a préfiguré Optymo et qui a engendré le quasi doublement de la fréquentation entre 2006 et 2014, nous permette de revenir rapidement au niveau atteint en 2019.

Evolution de la fréquentation (en milliers) depuis 1983



- **L'offre Triple-Play**

Sur les presque 94 000 clients, environ 40 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo en 2021. En moyenne, chaque mois, on dénombre plus de 20 500 clients différents qui utilisent au moins un de nos services.

Nombre moyen de clients mensuel par type de mode :

Mode	Nombre moyen de client / mois	/ N-1
BUS	20 130	+ 15 %
VLS	813	+ 7 %
ALS	392	+ 12 %

Nombre moyen de clients mensuel par nombre de mode :

Nombre de mode	Nombre moyen de client / mois	/ N-1
Un seul mode	19 788	+ 15 %
Deux modes	759	+ 15 %
L'offre Triple-Play	49	+ 8 %

Répartition usage clients sur le mois de décembre 2021 :

	Nombre de clients						
	M	M-12		%	M-1	%	
Bus	21 645	19 775	↑	9,5%	21 637	→	0,0%
VLS	93	79	↑	17,7%	114	↓	-18,4%
ALS	168	149	↑	12,8%	158	↑	6,3%
Bus + VLS	455	329	↑	38,3%	570	↓	-20,2%
Bus + ALS	210	170	↑	23,5%	200	↑	5,0%
VLS + ALS	5	10	↓	-50,0%	14	↓	-64,3%
Triple-Play	44	24	↑	83,3%	48	↓	-8,3%
Clients ayant utilisé au moins un mode	22 620	20 536	↑	10,1%	22 741	→	-0,5%
Aucun mode	71 266	69 810	→	2,1%	71 064	→	0,3%
TOTAL CLIENTS	93 886	90 346	→	3,9%	93 805	→	0,1%

b – L'offre de Vélo en Libre-Service



En avril 2013, l'offre VLS a été lancée et la RTTB a été chargée de son exploitation. Ce service est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Le Pass Optymo et la tarification simple (0.02 € la minute) sont sans conteste les clés du succès et font que notre offre demeure parmi l'une des meilleures du marché.

L'offre est déployée sur la Ville de Belfort ainsi que sur les communes de Bavilliers, Cravanche, Offemont, Essert, Valdoie et Delle. Au total, il y a 290 vélos répartis en 33 stations commerciales (détail dans le rapport de la RTTB joint en annexe).

La fréquentation mensuelle sur l'année 2021 est la suivante :

Mois	Année 2020	Année 2021	%		Cumul 2020	Cumul 2021	%	
Janvier	4 648	1 260	↓	-72,9%	4 648	1 260	↓	-72,9%
Février	4 547	2 153	↓	-52,7%	9 195	3 413	↓	-62,9%
Mars	3 429	3 847	↑	12,2%	12 624	7 260	↓	-42,5%
Avril	2 178	4 041	↑	85,5%	14 802	11 301	↓	-23,7%
Mai	4 035	4 842	↑	20,0%	18 837	16 143	↓	-14,3%
Juin	6 443	7 063	↑	9,6%	25 280	23 206	↓	-8,2%
Juillet	8 330	6 072	↓	-27,1%	33 610	29 278	↓	-12,9%
Août	7 202	5 086	↓	-29,4%	40 812	34 364	↓	-15,8%
Septembre	7 689	8 045	→	4,6%	48 501	42 409	↓	-12,6%
Octobre	6 425	7 445	↑	15,9%	54 926	49 854	↓	-9,2%
Novembre	2 799	4 841	↑	73,0%	57 725	54 695	↓	-5,2%
Décembre	2 064	3 257	↑	57,8%	59 789	57 952	→	-3,1%

Bien évidemment, la pandémie et les différentes limitations de déplacements mises en place ont affecté nos résultats sur l'utilisation du VLS et contrairement aux autres modes les usages entre 2020 et 2021 sont quasi stables et restent en forte baisse par rapport à 2019 (- 40.7 %).

Evolution des fréquentations depuis 2014



c - L'offre Auto en Libre-Service

En restant positif, les résultats 2021 sont encourageants et meilleurs que 2020 mais restent nettement inférieurs à 2019. Plus que des chiffres d'exploitation, les années 2020 et 2021 ont « cassé » la dynamique du service qui restait sur une croissance annuelle à deux chiffres.

Comme l'ensemble de la mobilité en France, l'auto en libre-service Optymo n'a pas fonctionné à plein.

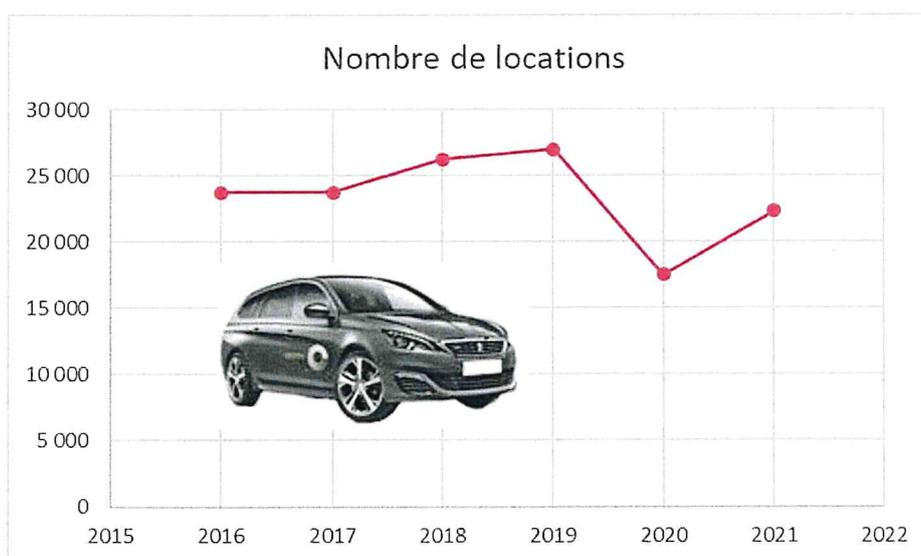
Sans surprise, les résultats 2021, même en croissance par rapport à 2020 restent insuffisants :

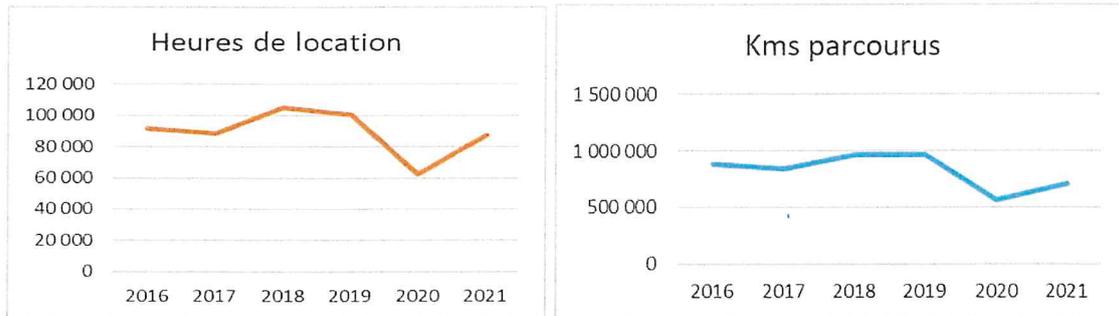
- nombre de locations = 22 320, en augmentation de 22 % sur N-1 (- 18 % / 2019)
- nombre de kilomètres parcourus = 705 550, en augmentation de 26 % sur N-1 (- 28 % / 2019)
- temps de location = 87 390 h, en augmentation de 41 % sur N-1 (- 20 % / 2019)

Points positifs, en 2021 la nouvelle application mobile a été plébiscitée par nos clients et sera pour l'avenir un vecteur de croissance et d'économie pour le service.

De plus, la « loi montagne » a rendu obligatoire, depuis octobre 2021, la pose de pneus hiver ou 4 saisons pour l'ensemble des véhicules, y compris les flottes en autopartage, dans les départements de montagne. Le choix du SMTC a été de mettre en conformité l'ensemble du parc pour un coût d'environ 20 K€.

Année	Nombre de locations	Heures de location	Kms parcourus
2016	23 764	91 838	879 000
2017	23 763	88 652	845 636
2018	26 258	105 008	968 644
2019	26 970	100 920	964 664
2020	17483	62 577	560 237
2021	22 320	87 390	705 550





Les recettes pour cette année atteignent 234 585 € HT, utilisations clients + frais annexes facturés (frais administratifs, réparations, franchises), contre 171 380 € HT en 2020, soit un montant en hausse de 37 %.

1.2. La recette scolaire

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le SMTC assure pleinement l'intégralité des compétences liées aux transports urbains, non urbains et scolaires du Territoire de Belfort, tel que le définit l'article 29 de la Loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI) et ce sur tout le département.

Le SMTC s'est donc substitué au Département pour l'ensemble des démarches qu'il assurait jusqu'alors, en particulier au titre de l'organisation et de la gestion des transports scolaires.

Depuis septembre 2017, la loi NOTRe a transféré la compétence transport aux Régions. Le SMTC n'est pas concerné par ce transfert de compétence mais les flux financiers le sont via la Région et non plus le Département.

Depuis 2018, seule la Région effectue les versements. Pour 2021, ils sont de 2 457 945 € (2020 = 2 457 922.30 € donc sans évolution malgré l'application de la formule de révision qui prend en compte les indicateurs métiers et non plus la DGF).

1.3. Participation des RPI

Ce poste enregistre le reversement des RPI qui ont souhaité nous confier l'organisation de leur transport à hauteur de 106 257.84 €.

RPI de Roppe	6 187.50 €
RPI de Vétrigne	6 187.50 €
Syndicat de la Baroche	30 607.51 €
Syndicat Intercommunal du Tilleul	32 211.45 €
RPI Reppe Fousse-magne	14 166.63 €
Mairie de Petit-Croix	16 897.25 €

1.4. La recette fraude

En 2021, 115 911 voyageurs ont été contrôlés contre 107 910 en 2020 pour une recette de 29 246 €.

	2017	2018	2019	2020	2021
Nb	111 637	152 515	133 361	107 810	115 911
Tx contrôle	1.33 %	1.79 %	1.56 %	2.04 %	2 %
Nb pv	2 789	3 570	3 328	2 245	1 701
Recette	39 719 €	52 093 €	54 718 €	32 690 €	29 246 €

2. Le Versement Mobilité

La loi du 11 juillet 1973 a donné, aux collectivités locales ou à leurs groupements, la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun. Au 1^{er} janvier 2016, le seuil a été relevé à 11 salariés et l'Etat compense une partie de cette perte de recettes par l'octroi d'une compensation.

S'agissant d'un impôt prélevé sur la masse salariale des établissements du secteur public et privé ayant leur siège sur le ressort territorial de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité, le montant du VM est intimement lié à la vitalité économique créatrice d'emplois.

La crise sanitaire que nous connaissons, depuis deux ans maintenant, a fortement impacté l'activité économique de notre pays et de notre territoire, déjà fragilisée les années antérieures par les pertes d'emplois (notamment Général Electric).

Tout comme en 2020, si les destructions d'emplois ont été « maitrisées » grâce au dispositif du « quoi qu'il en coûte » du Premier Ministre, il faut savoir que les entreprises du secteur privé ont bénéficié d'importantes exonérations de charges, de l'usage du télétravail et de la prise en charge de leurs salariés par le chômage partiel. Même si cela s'est moins fait ressentir cette année, ces dispositifs ont généré une perte de recettes de VM sérieuse puisqu'ils en exonèrent les assujettis.

Le dispositif de compensation des pertes de recettes fiscales et domaniales des communes et intercommunalités consistant à prendre en compte les pertes de recette de VM (LFR 3 pour 2020 du 30 juillet 2020) a été reconduit par l'Etat pour 2021 (Décret 2021-1514 du 22.11.2021). C'est donc une recette à hauteur de 19 398 466 € qui nous a été garantie (moyenne du VM 2017 à 2019).

Un acompte de 463 268 € nous ayant été versé, il nous a fallu – compte tenu de notre résultat – reverser la différence avec les 19 398 466 € indiqué ci-avant. C'est donc un trop perçu pour le SMTC de 286 773 € qui a été restitué à l'Etat.

Malgré l'augmentation du taux de VM intervenue le 1^{er} juillet 2021, en le passant de 1.7 à 1.8, l'Etat aura quand même compensé la perte de recettes VM à hauteur de 176 495 € en 2021.

	VM brut	Frais de gestion URSSAF	VM net	Compensation seuil 9 à 11 salariés	TOTAL
2021*	19 398 466				19 305 116
	19 221 971	192 220	19 029 751	98 870	19 128 621
<i>LFR 3 - Compensation de l'Etat</i>	<i>176 495</i>				<i>176 495</i>
2020	17 854 238	178 384	17 675 854	98 870	19 303 352
dont compensation de l'Etat					1 528 628
2019	19 375 164	193 752	19 181 412	187 141	19 368 553
2018	19 697 026	196 970	19 500 056	181 562	19 681 618
2017	19 123 207	191 232	18 931 975	167 951	19 099 926
2016	17 809 567	178 096	17 631 472	-	17 631 472
2015	18 142 719	181 427	17 961 292	-	17 961 292
2014	18 420 544	184 205	18 236 339	-	18 236 339
2013	18 811 661	188 117	18 623 544	-	18 623 544
2012*	17 203 592	172 036	17 031 556	-	17 031 556
2011	16 273 801	162 738	16 111 063	-	16 111 063
2010*	13 195 392	131 954	13 063 438	-	13 063 438
2009	11 049 276	110 493	10 938 783	-	10 938 783
2008	10 791 409	107 914	10 683 495	-	10 683 495

*augmentation du taux VM

3. Les produits exceptionnels : 13 609.96 €

Il s'agit pour l'essentiel :

- d'un partenariat avec Territoire de musique - navettes de transport : 10 140 €
- d'un partenariat avec le SNU - navettes de transport : 2 050 €
- du remboursement de sinistres : 666.32 €

4. Les produits divers : 83 082.98 €

Il s'agit pour l'essentiel :

- des indemnités journalières (CPMA) : 8 339.63 €
- des remboursements de l'assurance statutaire : 43 024.11 €
- des aides de l'Etat dans le cadre des recrutements de contrats aidés : 7 853.46 €
- de remboursements au titre d'une partie des frais de rémunération pour mise à disposition à un syndicat par le CDG pour 10 926.39 € (1 semestre 2021) et la Préfecture pour 12 939.39 €

5. Les subventions diverses : 58 672.44 €

- Grand Belfort : Modernisation du réseau pour 30 054.50 €
- SMIBA : 28 617.94 €

6. Les produits de cession d'éléments d'actif : 83 284 €

Il s'agit des ventes :

- de 9 véhicules de la flotte ALS qui avaient plus de 5 ans (Renault Mégane et Peugeot 207)
- de 14 bus GPL



B - Les dépenses

CA 2021 DEPENSES	Etapas budgétaires			C.A.	Ecart	%
	BP	BS + DM	TOTAL			
Charges de fonctionnement du SMTC	1 507 191	104 870.38	1 612 061.38	1 528 562.34	- 83 499.04	-5.18
Achats	30 000	-	30 000	22 956.47	- 7 043.53	-23.48
Charges locatives	23 000	-	23 000	17 056.62	- 5 943.38	-25.84
Assurances	64 000	-	64 000	64 831.21	831.21	1.30
Documentation	3 300	-	3 300	3 867.92	567.92	17.21
Honoraires	25 000	-	25 000	12 936.80	- 12 063.20	-48.25
Voyages et Déplacements	15 000	-	15 000	6 284.23	- 8 715.77	-58.11
Frais PTT	43 000	-	43 000	34 323.55	- 8 676.45	-20.18
Divers (Cotisation GART)	25 500	-	25 500	22 489.37	- 3 010.63	-11.81
Charges de personnel	1 200 000	-	1 200 000	1 174 804.40	- 25 195.60	-2.10
Autres charges de Gestion	78 300	104 000.00	182 300	169 011.77	- 13 288.23	-7.29
Dépenses imprévues	91	870.38	961.38	-	- 961.38	-100.00
Charges liées à l'activité transport	24 137 300.00	1 393 707.00	25 531 007.00	22 336 011.16	- 3 194 995.84	-12.51
Sous-traitance	19 306 000.00	- 670 200.00	18 635 800	18 339 025.32	- 296 774.68	-1.59
Crédit Bail	1 315 000	-	1 315 000	1 314 795.60	- 204.40	-0.02
Locations	122 900	-	122 900	122 657.53	- 242.47	-0.20
Rémunération transitaires - sms	60 000	-	60 000	62 442.59	2 442.59	4.07
ALS Optymo	398 000	-	398 000	316 396.69	- 81 603.31	-20.50
Marketing et commercialisation	398 000	-	398 000	306 594.78	- 91 405.22	-22.97
Entretien et réparations	27 500	-	27 500	29 714.24	2 214.24	8.05
Impôts et taxes	30 000	9 000	39 000	34 330.00	- 4 670.00	-11.97
Intérêts des emprunts	380 000	-	380 000	359 211.05	- 20 788.95	-5.47
Autres charges financières	9 000	-	9 000	-	- 9 000.00	-100.00
VNC des Immos cédées	-	-	-	37 623.84	37 623.84	#DIV/0!
Dotation aux amortissements	1 022 000	-	1 022 000	914 547.55	- 107 452.45	-10.51
Remboursement VM	200 000	-	200 000	18 642.15	- 181 357.85	-90.68
Frais de gestion VM	173 000	-	173 000	192 219.69	19 219.69	11.11
LFR 3 - trop perçu reversé	-	-	-	286 773.00		
Titres annulés	-	-	-	1 037.13	1 037.13	#DIV/0!
Amendes fiscales	-	-	-	-	-	#DIV/0!
Virt section investissements	695 900	2 054 907	2 750 807	-	- 2 750 807.00	-100.00
Total dépenses	25 644 491.00	1 498 577.38	27 143 068.38	23 864 573.50	- 3 278 494.88	-12.08

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 87.92 %.

1. Les charges de fonctionnement du SMTC

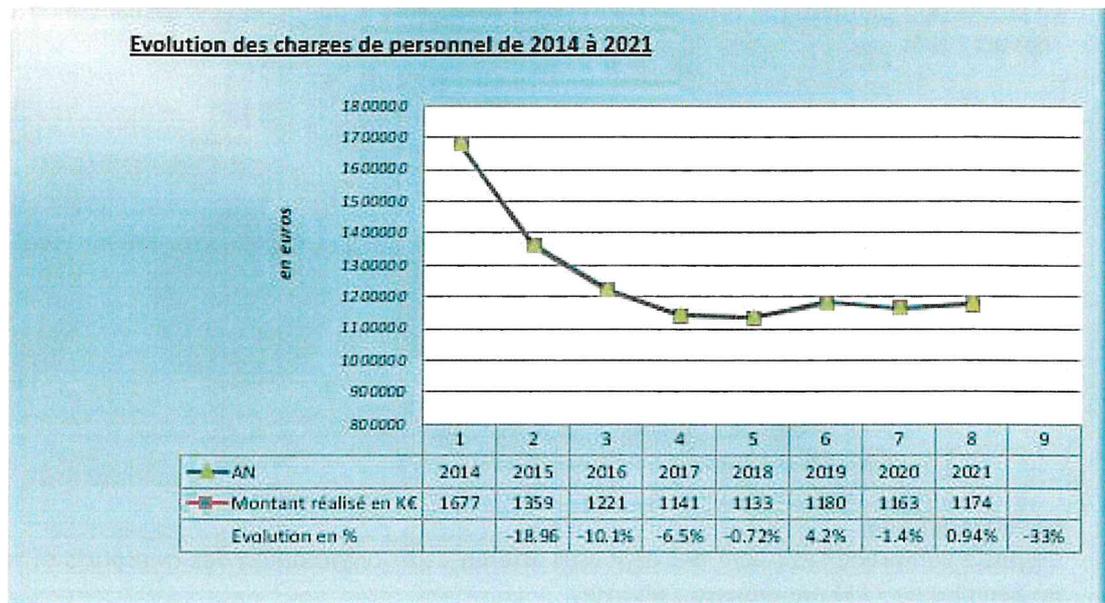
Ce regroupement prend en compte toutes les dépenses inhérentes au fonctionnement de la structure.

Le détail des principaux postes est le suivant :

- **Charges de personnel : 1 174 804.90 € (2020 = 1 163 540.50 €)**

Cette dépense est atténuée par une recette de **83 082.98 €** dont le détail a été développé ci-avant au point « 4. Produits divers ».

Depuis 2014, alors que les charges de personnel étaient de 1 677 314.73 €, ces dernières ne cessent de baisser. C'est une baisse de quasi 33 % en 8 ans.



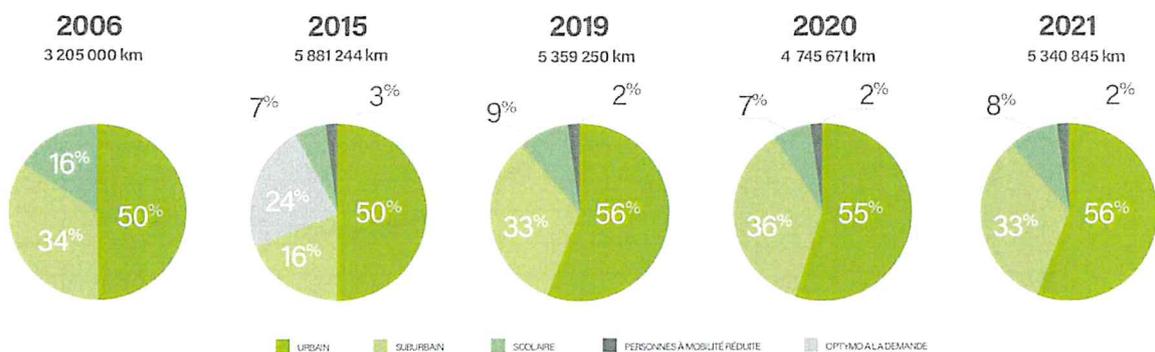
- **Achats : eau, gaz et électricité pour 15 553.45 €, fournitures administratives pour 3 662.43 €, carburant pour 3 760.59 €**
- **Charges locatives / copropriété : siège du SMTC et de l'ESO II pour 17 056.62 €**
- **Assurances : 64 831.21 €**
 - o RC et multirisque SMTC 18 683.75 €
 - o Autres assurances 46 147.46 €
(Assurance transports scolaires + assurance du personnel)
- **Honoraires : 12 936.80 €**
Les dépenses de ce poste sont des frais d'études juridiques, d'expertises, de notaires et de défenses de dossiers pour le compte du SMTC.
- **Autres charges de gestion : 169 011.77 € dont**
 - o AUTB : convention triennale 20 000.00 €
 - o SMTNFC 10 068.45 €
 - o Indemnisation des élus 30 397.77 €
 - o Subventions abris bus 4 600.00 €
 - o Annonces et insertions dans la presse 989.20 €
 - o Remboursement trop versé (Préfecture) 102 955.98 €

2. Les charges liées à l'activité transport

Ces charges dépendent essentiellement de l'offre kilométrique. Ainsi que nous l'avons expliqué, ci-avant, notre offre est revenue à son niveau nominal, sauf en ce qui concerne les services de soirée qui ont été quelque peu allégés.

Kilomètres	2018		2019		2020		2021	
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids
Urbain	3 033 478	56,41%	3 023 065	56,41%	2 612 251	55,04%	3 024 160	56,62%
Suburbain	1 763 063	32,79%	1 759 695	32,83%	1 710 253	36,04%	1 746 778	32,71%
Scolaire	483 098	8,98%	482 195	9,00%	333 637	7,03%	458 787	8,59%
PMR	97 467	1,81%	94 295	1,76%	89 530	1,89%	111 120	2,08%
Total	5 377 106	100%	5 359 250	100%	4 745 671	100%	5 340 845	100%

La production kilométrique confiée à la RTTB représente 56 % du total et est en hausse de 15.8 % par rapport à N-1.



La sous-traitance

Ce poste comprend la totalité des dépenses afférentes à l'organisation des transports et représente un peu plus de 77 % des dépenses globales.

La partie sous-traitance représente à elle seule quasiment 82 % des dépenses liées à l'activité transport. Ce poste peut être détaillé en cinq parties :

Détail de la sous-traitance

	Budget	CA	Ecart
RTTB	11 215 800.00 €	11 215 800.00 €	- €
Lignes suburbaines (yc scolaires)	6 400 000.00 €	6 201 907.08 €	198 092.92 €
RPI	580 000.00 €	544 386.05 €	35 613.95 €
Personnes à Mobilité Réduite	300 000.00 €	266 954.87 €	33 045.13 €
Divers (Evolyt, Sncf, ASR, AIS, Cosécur, bus du ballon)	140 000.00 €	109 977.32 €	30 022.68 €
Total	18 635 800.00 €	18 339 025.32 €	296 774.68 €

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 98.4 %.



2.1. La sous-traitance RTTB (cf. rapport du CA en annexe)

Le compte financier de l'année 2021 fait apparaître un déficit comptable de 207 222 € soit 1.66 % du budget total.

En 2021, l'intégralité du résultat cumulé de 2020 (795 378 €) a été affecté au budget de fonctionnement 2021 de la RTTB lors du budget supplémentaire.

Le montant de l'excédent cumulé au 31/12/2021 s'élève donc à 588 157 € ce qui représente 4.70 % du budget total.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse par grand poste de la réalisation du budget 2021 :

SYNTHESE REALISATION BUDGET 2021		CUMUL 2021							
		Budget Primitif	Bud.supl. + D.M.	Budget Total	Réalisé	Ecart Budget cumulé	Budget Annuel	Réalisé	% Réalisé
RECETTES	CHIFFRE D'AFFAIRES	11 900 200	-670 200	11 230 000	11 228 935	-1 065	11 230 000	11 228 935	99,99%
	<i>(dont prestation SMTC)</i>	11 886 000	-670 200	11 215 800	11 215 800	0	11 215 800	11 215 800	100,00%
	SUBVENTIONS	212 000		212 000	220 773	8 773	212 000	220 773	104,14%
	<i>(Dont remboursement TICPE)</i>	212 000		212 000	220 773	8 773	212 000	220 773	104,14%
	REMBST SUR REMUNERATION	194 800		194 800	265 149	70 349	194 800	265 149	136,11%
	AUTRES PRODUITS	32 000		32 000	84 622	52 622	32 000	84 622	264,44%
	REPRISE SUR PROVISIONS	50 000		50 000	40 225	-9 775	50 000	40 225	80,45%
EXCEDENT CUMULE 2020 REPORTE	0	795 378	795 378	795 378	0	795 378	795 378	100,00%	
TOTAL RECETTES HT		12 389 000	125 178	12 514 178	12 635 082	120 904	12 514 178	12 635 082	100,97%
DEPENSES	FRAIS KILOMETRIQUES	1 702 864	100 000	1 802 864	1 843 625	40 761	1 802 864	1 843 625	102,26%
	COUT DIRECT VLS	108 000		108 000	100 813	-7 187	108 000	100 813	93,35%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	1 042 044	20 000	1 062 044	945 037	-117 007	1 062 044	945 037	88,98%
	IMPOTS ET TAXES	97 500		97 500	94 304	-3 196	97 500	94 304	96,72%
	FRAIS DE PERSONNEL	9 379 173		9 379 173	9 008 194	-370 979	9 379 173	9 008 194	96,04%
	<i>(Dont personnel extérieur)</i>	3 000		3 000	3 722	722	3 000	3 722	124,07%
	<i>(Dont taxes sur salaires)</i>	113 660		113 660	103 953	-9 707	113 660	103 953	91,46%
	<i>(Dont intéressement)</i>	0		0	0	0	0	0	N/S
AUTRES CHARGES	9 419	5 178	14 597	13 176	-1 421	14 597	13 176	90,27%	
DOTATION AUX PROVISIONS	50 000		50 000	41 776	-8 224	50 000	41 776	83,55%	
CHARGES D'EXPLOITATION		12 389 000	125 178	12 514 178	12 046 925	-467 253	12 514 178	12 046 925	96,27%
RESULTAT D'EXPLOITATION		0	0	0	588 157	588 157	0	588 157	

La RTTB a parcouru sur l'ensemble de ses lignes 3 024 160 km pour l'année 2021.

L'augmentation de la fréquentation du réseau est repassée en positif avec une reprise des usages sur l'année 2021 sans toutefois retrouver les niveaux antérieurs (+ 18.43 % par rapport à 2020 mais 27.83 % par rapport à 2019).



		URBAIN	SMS 80% des voyages	TIXIPASS 80% des voyages	PASS OK	TOTAL VOYAGES BUS	VLS	TOTAL VOYAGES (bus + VLS)
2021	Janvier	421 207	12 382	1 574	7 969	443 132	1 260	444 392
	Février	350 077	11 152	1 433	7 223	369 884	2 153	372 037
	Mars	507 057	12 820	1 586	6 666	528 128	3 847	531 975
	Avril	278 613	8 996	1 135	4 154	292 898	4 041	296 939
	Mai	411 420	11 631	1 306	6 953	431 310	4 842	436 152
	Juin	449 952	13 329	1 273	4 834	469 388	7 063	476 451
	Juillet	286 558	10 760	1 020	3 132	301 470	6 072	307 542
	Août	248 131	10 462	1 217	6 541	266 350	5 086	271 436
	Septembre	532 692	14 934	1 988	13 406	563 020	8 045	571 065
	Octobre	503 397	13 966	1 736	9 680	528 779	7 445	536 224
Novembre	475 159	12 883	1 642	13 574	503 257	4 841	508 098	
Décembre	435 215	12 575	1 763	8 169	457 722	3 257	460 979	
TOTAL 2021		4 899 478	145 891	17 671	92 298	5 155 338	57 952	5 213 290

L'activité (voir rapport complet en annexe)

Depuis septembre 2013, la RTTB exploite le réseau de 135 km de lignes urbaines composé de 6 lignes régulières et 304 points d'arrêts du lundi au samedi de 5h30 à 23h30 et le dimanche.

- ligne 1 Résidences ↔ Valdoie
- ligne 2 Cravanche ou Bavilliers ↔ Justice
- ligne 3 Gare TGV et Châtenois les Forges ↔ Valdoie
- ligne 4 Pépinière ↔ Offemont
- ligne 5 Essert ↔ Prés d'Aumont
- ligne 8 Cravanche ↔ Essert

Les fréquences mises en place sur le réseau depuis le 31 mars 2015 sont les suivantes :

- ligne 1 : 7 minutes,
- ligne 2 : 7 minutes / 14 minutes sur les branches,
- ligne 3 : 10 minutes,
- ligne 4 : 15 minutes,
- ligne 5 : 15 minutes,
- ligne 8 : 60 minutes.

Le parc bus de la RTTB au 31 décembre 2021 se composait des véhicules suivants :

- 30 bus standards Mild-hybride ;
- 15 bus standards Gplc ;
- 4 bus standards Gazole Euro 6 ;
- 6 bus articulés Gazole Euro 6 ;
- 2 minibus Gazole.

Soit un total de 57 véhicules.

En 2021, la Régie a :

- réalisé 3 024 160 km toutes énergies confondues ;
- consommé 1 012 454 litres de Gazole pour effectuer les 2 640 821 km réalisés avec les véhicules Man Hybrides, Man Euro6 standards et articulés ou les minibus Mercedes, soit une consommation moyenne de 38 litres aux 100 km ;
- consommé 433 090 litres de Gplc pour effectuer les 383 339 km réalisés avec les véhicules Man Gpl, soit une consommation de 112 litres aux 100 km.

Le prix moyen du carburant gazole acheté par la Régie s'est élevé à 1.15 € HT en 2021 contre 1.01 € HT en 2020, soit une hausse significative de 13 %.



Le prix moyen du carburant GPL est, quant à lui, resté stable en 2021 en se situant à 0.37 € HT le litre (identique à 2020).

L'offre VLS :

Le coût de fonctionnement du service VLS en 2021, incluant la masse salariale des 4 agents affectés à cette activité est le suivant :

Poste	Montants
Pièces détachées	28 299 €
Réparation Box	13 366 €
Maintenance logiciel et système	59 148 €
Divers	132 €
Sous-Total	100 945 €
Frais de personnel	170 529 €
Total	271 474 €

Le personnel :

L'effectif physique de la Régie des Transports du Territoire de Belfort se situe à 197 personnes au 31 décembre 2021 (contre 184 au 31 décembre 2020).

Cet effectif se décompose de la façon suivante :

- 6 agents chargés de l'encadrement ;
- 9 agents de maîtrise exploitation ;
- 152 agents commerciaux de conduite dont 2 CDD et 11 contrats pro ;
- 6 agents vérificateurs dont 6 agents de maîtrise ;
- 7 agents administratifs dont 1 agent de maîtrise et 1 CDD ;
- 10 agents affectés à l'atelier dont 1 agent de maîtrise et 1 apprenti ;
- 2 agents au service informatique ;
- 5 agents affectés au vélo libre-service dont 1 agent de maîtrise et 1 CDD.

2.2. Les transports affrétés

Les dépenses affrétées sont égales à 7 013 K€, soit une dépense moyenne par kilomètre de 3.04 €. Cette dépense est de + 2.06 % par rapport à l'année 2020.

2021	Km	Coût €	Coût/km
Renforts et spéciaux scolaires	388 395.59	2 142 414.62 €	5.52 €
Lignes suburbaines principales	1 241 437.36	2 732 217.89 €	2.20 €
Lignes suburbaines secondaires	500 497.64	1 314 692.23 €	2.63 €
Ligne PMR	111 120.00	266 954.87 €	2.40 €
Ligne 7 Evolity	4 843.20	12 582.34 €	2.60 €
Lignes RPI	60 391.00	544 386.05 €	9.01 €
Total	2 306 684.79	7 013 248.00 €	3.04 €

Pour mémoire, en 2020, ce poste de dépenses a représenté 6 871 369.67 € pour 2 133 420.39 km effectués.

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 94.52 %.



2.3. Les lignes suburbaines (hors RPI et PMR)

Depuis la refonte du réseau en 2016, cinq transporteurs assuraient l'offre de transport jusqu'en août 2020 où les marchés ont été renouvelés pour une période de 7 ans. Depuis, ce sont sept transporteurs qui effectuent les lignes principales, secondaires et les renforcements scolaires (lignes ouvertes à tout public).

L'offre se décline en :

- 7 lignes principales cadencées à l'heure, renforcées à la ½ heure aux heures de pointe en période scolaire, effectuées avec des véhicules de type Low Entry
 - Ligne 20 Giromagny-Valdoie
 - Ligne 21 Rougemont-Belfort République
 - Ligne 22 Etueffont-Belfort République
 - Ligne 23 Fontaine-Belfort République
 - Ligne 24 Morvillars/Vézelois-Belfort République
 - Ligne 25 Delle/Meroux Moval Gare TGV
 - Ligne 26 Beaucourt/Meroux Moval Gare TGV
- 12 lignes secondaires avec tracés et horaires fixes, à raison de 3 allers-retours/jour du lundi au samedi toute période, effectuées avec des cars sauf les lignes 39 et 9 effectuées avec un minibus
 - Ligne 30 Auxelles Haut-Valdoie
 - Ligne 31 Giromagny-Petitmagny-Valdoie
 - Ligne 32 Rougemont-Felon-Belfort République
 - Ligne 33 Menoncourt-Reppe Belfort République
 - Ligne 34 Montreux Château-Belfort République
 - Ligne 35 Meroux Moval TGV-Bretagne-Belfort République
 - Ligne 36 Chavannes-les-Grands-Delle
 - Ligne 37 Beaucourt-Croix-Delle
 - Ligne 38 Beaucourt-Delle
 - Ligne 39 Botans-Bavilliers
 - Ligne 40 Auxelles-Bas-Etueffont
 - Ligne 9 Miotte-Belfort République
- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses du Ressort Territorial :
 - Ligne 90 Giromagny-Belfort Gare
 - Ligne 91 Rougemont-Etueffont-Belfort Gare
 - Ligne 92 Montreux Château-Fontaine-Belfort Gare
 - Ligne 93 Beaucourt-Delle-Meroux Moval Gare TGV

En complément de ces lignes, il existe une ligne directe par autoroute de Belfort Gare à Montbéliard Acropole à raison de 6 courses par jour.

Le total des dépenses est égal à 6 201 907.08 €. Les grands postes se décomposent comme suit :

2021	Kms	Coût €	Coût/km
Renforts et spéciaux scolaires	388 395.59	2 142 414.62 €	5.52 €
Lignes suburbaines régulières	1 241 437.36	2 732 217.89 €	2.20 €
Lignes suburbaines secondaires	500 497.64	1 314 692.23 €	2.63 €
Ligne 7 Evolity	4 843.20	12 582.34 €	2.60 €
Total	2 135 173.79	6 201 907.08 €	2.90 €

La répartition par transporteur est la suivante :

	CA € HT
LK Eurocars	3 365 169.59 €
Autocars Maron	2 003 831.79 €
Express Sundgoviens	211 308.30 €
Mouchet	256 210.18 €
AZ	233 760.61 €
ADJ	30 526.59 €
Soldpark	88 517.68 €
EVOLITY	12 582.34 €
	6 201 907.08 €

Le coût au kilomètre des contrats d'affrètement est de 2.90 €, services scolaires compris. Ces montants tiennent compte de l'ensemble des frais inhérents au service comme la masse salariale ainsi que les investissements du matériel roulant.

Les différentes déviations occasionnées par les travaux de voirie réalisés sur les voies communales ou départementales, ont généré un coût d'affrètement supplémentaire d'environ 23 151.30 € HT. Ce coût a été supporté en totalité par le SMTC.

De plus, nous avons confié, depuis le mois de février 2021, un service d'accompagnement et de contrôle de l'activité à la société Cosécur qui intervient à raison de 1 semaine par mois pour un coût de 18 838.77 €.

Les dépenses concernant le bus du ballon (dépenses refacturées au SMIBA) se sont montées à 30 564 €.

2.4. Les RPI

Il existe 20 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont 17 communes ou syndicats de communes, organisant le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (maternelles et primaires).

Le SMTC prend en charge 50 % du coût du transport sur présentation des factures des transporteurs. Pour les organisateurs secondaires avec lesquels nous avons conclu un marché, ils sont au nombre de 5 soit : le RPI Roppe/Vétrigne, Montreux-Château/Petit-Croix, le SIT, Reppe/Fousse-magne et la Baroche.

Ces marchés ont été renouvelés pour la rentrée de septembre 2020 et les services sont assurés par deux transporteurs : LK EUROCAR et les Autocars MARON.

Lignes RPI	Km	Coût €
RPI - marché SMTC 90	58 547	212 885.79 €
RPI - marché en propre		331 500.26 €
Total RPI	58 547	544 386.05 €

2.5. Le Transport des Personnes à Mobilité Réduite

Ce service spécifique et collectif offre une liberté de déplacements d'adresse à adresse dans toutes les communes du Territoire de Belfort, du lundi au samedi de 8h00 à 18h30.

Ce marché renouvelé en janvier 2020 est confié à la Société Synergihp, pour une durée de 4 ans avec un coût mensuel fixe auquel s'ajoute un prix par course effectuée.

Sur demande, ce service est ouvert également depuis janvier 2020 aux personnes mineures en situation de handicap hors motif scolaire.

Le coût des dépenses pour l'année 2021 s'élève à 266 954,87 €. Ce service repart à la hausse avec + 45.98 % du nombre de course par rapport à l'année 2020.

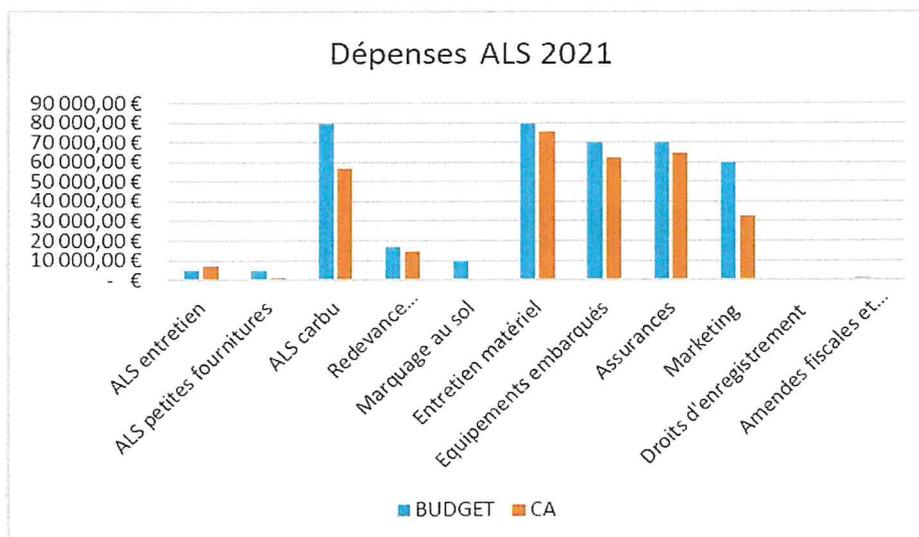
	Nbre de personnes transportées	Nbre de courses	Nbre de Km effectués	Coût €	Nbre de clients actifs / mois
PMR 2021	10 933	8 337	121 314	266 954.87 €	85

3. Les dépenses ALS : 316 396.69 €

Malgré une hausse de 37 % par rapport à 2020, les recettes restent inférieures à 2019 et nous continuons à rester vigilant sur les dépenses. En 2021 nous avons continué à travailler sur l'optimisation de nos frais et avons « économisé » 20.5 % par rapport au budget prévu.

Ces dépenses s'entendent hors frais de personnel (environ 150 K€).

	BUDGET	CA	%
ALS entretien	5 000.00 €	7 355.84 €	47.12%
ALS petites fournitures	5 000.00 €	1 100.02 €	-78.00%
ALS carbu	80 000.00 €	56 946.26 €	-28.82%
Redevance stationnement	17 000.00 €	14 595.04 €	-14.15%
Marquage au sol	10 000.00 €	- €	-100.00%
Entretien matériel	80 000.00 €	75 669.17 €	-5.41%
Equipements embarqués	70 000.00 €	62 630.88 €	-10.53%
Assurances	70 000.00 €	64 789.48 €	-7.44%
Marketing	60 000.00 €	33 000.00 €	-45.00%
Droits d'enregistrement	- €	- €	#DIV/0!
Amendes fiscales et pénales	1 000.00 €	310.00 €	-69.00%
	398 000.00 €	316 396.69 €	-20.50%





4. Crédit-Bail : 1 314 795.60 €

Ce poste enregistre principalement le montant des crédits-bails de la flotte de bus.

- 30 bus Man mild-hybrides achetés en 2019 pour un budget global de 8 707 077 €. Le remboursement 2021 est égal à : 870 708 €,
- Les bus Gasoil achetés en 2013 pour un montant de 444 088 €.

5. Les frais de gestion du Versement Mobilité

Le montant de la dépense est égal à 192 219.69 €. Cela correspond à 1 % de la recette du Versement Mobilité et équivaut aux frais de gestion prélevés par les Urssaf pour gérer les versements effectués par les entreprises.

6. Le remboursement du Versement Mobilité

Le montant de la dépense est égal à 18 642.15 € pour 2021. Le remboursement de la contribution du Versement Mobilité est demandé par les entreprises qui justifient assurer le logement permanent sur les lieux de travail ou effectuer intégralement le transport collectif de leurs salariés.

7. Les frais de communication et marketing

7.1. Le développement commercial et marketing

a - Information clients

- Refonte totale de l'information clients. Cette modernisation de la charte, a permis de rénover l'ensemble de l'information clients aux poteaux sur tout le département.
- Le calculateur du site web Optymo est terminé et propose maintenant une représentation des trajets via Mobigo. Également disponible les infos trafic en temps réel sur les trajets demandés.
- Profitant de la refonte de l'information clients, le QR-code permettant l'accès au temps réel des bus à l'approche, a été remis en place à chaque arrêt urbain.
Le temps réel pour le réseau suburbain est disponible mais, pour le moment, pas exploitable pour un usage commercial.

b - Animations commerciales

Bridée par la pandémie, encore présente, nous avons participé à quelques manifestations et nous en avons profité pour rafraîchir notre agence centrale rue de Madrid :

- Quelques actions commerciales en 2021 comme Sportissimo ou le challenge mobilité. Cependant trop peu pour retrouver nos clients perdus.
- Il est prévu de reprendre une activité commerciale comme en 2022. Cependant au jour de l'entretien, les conditions ne sont pas réunies pour avancer un planning.
- La réfection de l'agence de Madrid est terminée et permet de retrouver un bel espace convivial pour nos clients et nos collaboratrices.

c - Les clients

L'activité commerciale, même réduite, a repris doucement en 2021 et nous avons accueilli plus de 3 500 nouveaux clients (2 000 en 2020).

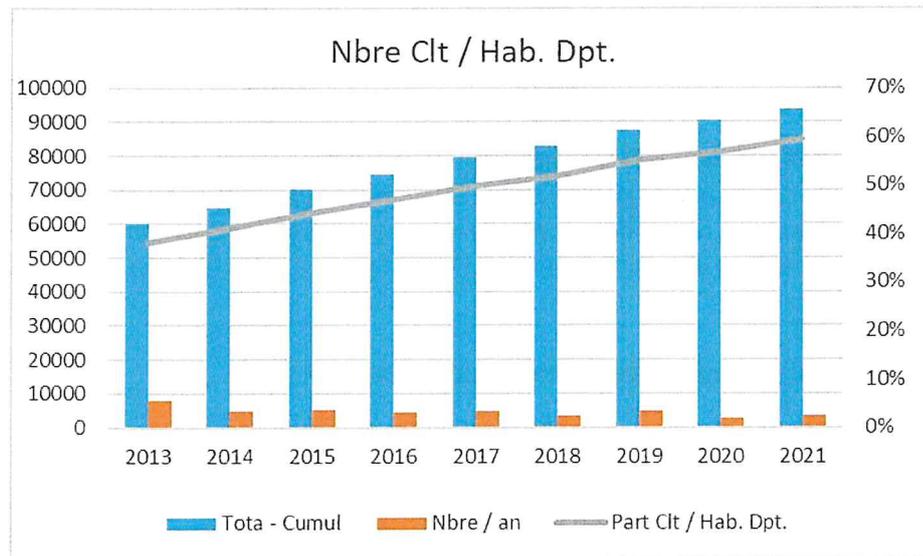
Le nombre de cartes valides est de 94 000 environ (dont 84 000 habitants dans le département) fin 2021. La grande majorité des habitants du département possèdent aujourd'hui un Pass Optymo, même si tous ne l'utilisent pas régulièrement.



Sur les 94 000 clients, environ 40 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo en 2021. En moyenne, chaque mois, on dénombre plus de 20 500 clients différents qui utilisent au moins un de nos services.

Nombre de clients avec 1 carte en état de voyager

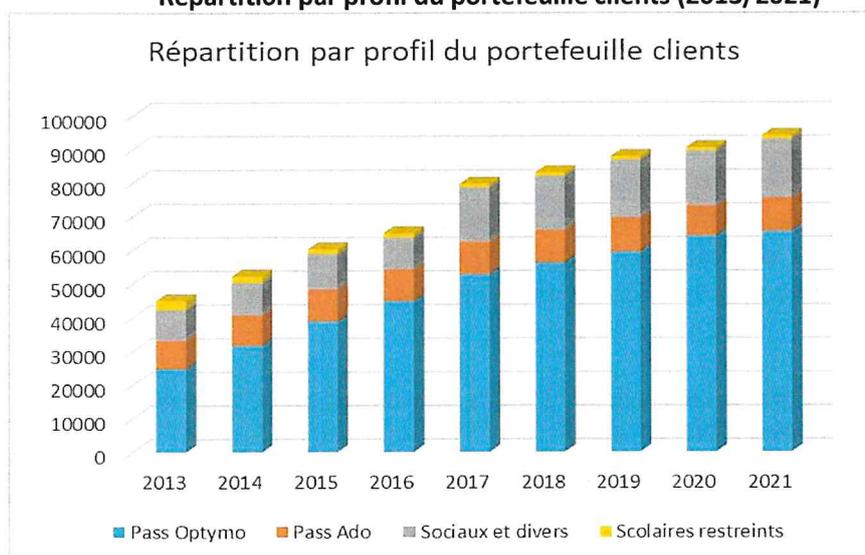
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tota - Cumul	60197	64975	70343	74803	79614	82941	87744	90346	93886
Nbre / an	7979	4778	5368	4460	4811	3327	4803	2602	3540
Part Clt / Hab. Dpt.	38%	41%	44%	47%	50%	52%	55%	57%	59%



Volume par profil (cartes en état de voyager)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pass Optymo	24887	31758	38943	44876	52929	56302	59478	64254	65585
Pass Ado	8474	9058	9541	9594	9663	9702	10296	9043	10018
Sociaux et divers	9085	9561	10426	9353	16122	16085	17072	16234	17392
Scolaires restreints	2515	1841	1377	1144	900	852	898	815	891
Total	44961	52218	60287	64967	79614	82941	87744	90346	93886

Répartition par profil du portefeuille clients (2013/2021)





7.2. La communication

Avec une économie de plus de 22 % par rapport au budget, les dépenses 2021 sont le reflet d'une activité bridée par la pandémie.

En effet l'ensemble des actions sur le terrain, nous permettant d'aller à la rencontre des Terrifortains, ont été repoussées.

Cependant, les campagnes de communication et de marketing, ont pu être déployées en mailing, en radios, en écrans dynamiques, sur le mobilier urbain et bien entendu sur les réseaux sociaux.

Nous avons également profité de cette période pour rajeunir et améliorer la charte graphique de l'information clients. L'ensemble de l'affichage aux poteaux a été remplacé et l'ensemble des documents d'informations ont été modernisés (affichage, dépliants horaires, fiches web, information en temps réel ...).

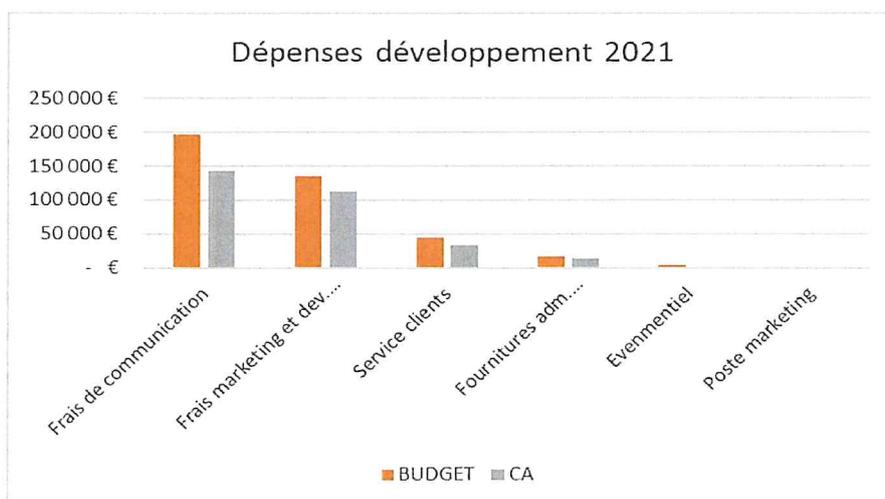
Nous avons également créé un site web pour la RTTB offrant une meilleure visibilité à nos clients et un outil de gestion interne pour les conducteurs en intégrant un intranet sécurisé.

Temps forts 2021 :

- Lancement de la nouvelle charte graphique Optymo
- Présentation et essai dynamique d'un Bus H² Vanhool
- 1er concours photo Optymo
- Lancement du nouveau site web et intranet RTTB
- Mise à jour graphique de la flotte VLS, nouveau covering
- Promotion de la marque et de l'application Nord Franche-Comté Mobilités
- Lancement d'une communication Instagram

Dépenses communication et marketing 2021

	BUDGET	CA	%
Frais de communication	197 000.00 €	143 429.49 €	-27.19%
Frais mkt et dev coal	135 000.00 €	113 215.63 €	-16.14%
Bus/vélo marketing	45 000.00 €	34 216.70 €	-23.96%
Fournitures ad agences	17 000.00 €	14 456.04 €	-14.96%
Evenementiel	4 000.00 €	- €	-100.00%
Poste marketing	- €	1 276.92 €	
	398 000.00 €	306 594.78 €	-22.97%





On pourra détailler les postes ainsi qu'il suit :

Communication : achat d'espaces, création de visuels, mises en page, médias, éditions et diffusions des documents horaires, des plans réseaux, des infos aux points d'arrêts, gestion des mises à jour, des tarifs réduits.

Commercial et Marketing : opérations commerciales, locations d'espaces, marketing direct, goodies, gestion des appels entrants d'informations et de réclamations.

8. Les autres charges

- **Locations 122 657.53 €.** Cela concerne essentiellement les dépenses suivantes :

- o Bâtiment rue de Madrid pour 102 507.68 €
- o Espace Optymo Boulevard Carnot pour 4 876.20 €
- o Photocopieurs pour 7 593.65 €.

- **Rémunération des transitaires 62 442.59 €**

Ce poste enregistre la rémunération versée aux opérateurs téléphoniques sur les ventes de tickets SMS. En moyenne elle est de 0.45 € HT par ticket, sur un prix de vente de 1.50 € (HT = 1.25 €).

	Nbre SMS	Commission TTC	Commission HT	Commission par sms
Bouygues Télécom	29 677	15 836.84	13 197 €	0.4447
Orange	21 423	12 725.27	10 604 €	0.4950
SFR	39 459	22 737.82	18 948 €	0.4802
Free	48 373	23 631.18	19 693 €	0.4071
Totaux	138 932	74 931.11	62 443 €	0.4494

- **Intérêts**

Ce poste enregistre les intérêts pour 359 211.05 €

- les emprunts contractés pour 365 681.13 € (voir tableau ci-après)
- la moins-value sur les ICNE pour - 6 470.08 €

ANNEE ENCAISSEMENT	OBJET DE LA DETTE	ORGANISME PRETEUR	1ère ECH	DUREE EN ANNEE	TAUX	INDEX	DETTE A L'ORIGINE	DETTE EN CAPITAL 31/12/2021	ANNUITE AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
										INTERETS	CAPITAL
2010	TCSP	CFFL	2011	17	3.42%	VAR	3 754 442.73	1 762 084.07	307 681.87	69 363.94	238 317.93
2012	O Phase II	Crédit Agricole	2013	15	4.75%	FIXE	2 000 000.00	972 264.24	187 184.52	50 271.15	136 913.37
2012	O Phase II	Crédit Mutuel	2013	15	4.80%	FIXE	2 000 000.00	974 072.22	187 809.16	50 887.62	136 921.54
2012	O Phase II	Caisse d'Epargne	2013	15	4.83%	FIXE	2 000 000.00	975 156.58	188 184.52	51 258.33	136 926.19
2013	O Phase II	Caisse des Dépôts	2015	30	2.25%	FIXE	6 000 000.00	4 758 620.70	281 379.31	74 482.76	206 896.55
2013	Jonxion	Caisse d'Epargne	2014	15	3.61%	FIXE	850 000.00	453 685.80	73 636.32	17 647.00	55 989.32
2013	Jonxion	CFFL	2014	15	3.46%	FIXE	850 000.00	451 339.82	72 877.32	16 833.52	56 043.80
2014	O Phase II	CFFL	2014	10	2.59%	FIXE	750 000.00	187 500.00	81 070.32	6 070.32	75 000.00
2014	O Phase II	CFFL	2015	15	2.06%	FIXE	1 800 000.00	990 000.00	141 939.00	21 939.00	120 000.00
2018	Flotte ALS 1/3	Crédit Mutuel	2018	5	0.39%	FIXE	315 000.00	110 949.03	63 646.96	586.49	63 060.47
2019	Billetique	Caisse Epargne	2020	10	0.45%	FIXE	1 000 000.00	828 230.69	102 323.12	4 003.72	98 319.40
2019	Billetique	Crédit Agricole	2020	10	0.54%	FIXE	500 000.00	402 146.83	51 395.88	2 337.28	49 058.60
TOTAUX							21 819 442.73	12 866 049.98	1 739 128.30	365 681.13	1 373 447.17



- **Entretien et réparations 29 714 €**

Ce poste enregistre les dépenses d'entretien :

- Bâtiments 3 517.98 €
- Poteaux 8 425.59 €
- Véhicules 4 222.74 €
- Gardiennage 2 939.04 €
- Contrats de maintenance 10 608.89

- **Impôts et taxes 34 330 €**

- Taxes foncières RTTB 24 155 €
- Taxes foncières Jonxion 5 992 €
- Taxes foncières ESO 14 023 €

- **VNC Immobilisations et dotation aux amortissements**

Il s'agit d'une écriture d'ordre entre la section d'investissement et la section de fonctionnement concernant la dotation aux amortissements qui est fonction de la durée de vie des biens pour 914 547.55 € ainsi que de la valeur nette comptable des immobilisations cédées pour 37 623.84 €.

- **LFR3 – le trop perçu**

Dans le cadre de la garantie de recette du Versement Mobilité mise en place par l'Etat, nous avons perçu un acompte supérieur à ce dont nous pouvions prétendre :

VM perçu en 2021	19 221 971 €
Acompte Etat LFR 3	463 268 €
Total VM	19 685 239 €
Montant garanti par l'Etat (moyenne 2017 à 2019)	19 398 466 €
Total à reverser	286 773 €

- II - La Section d'Investissement

La section d'investissement présente un solde d'exécution 2021 de + 1 033 113.86 € et un déficit cumulé, compte tenu de la reprise des résultats N-1 et des restes à réaliser, de - 2 185 636.04 €.

2021	Prévu	Réalisé	Reports
DEPENSES	12 750 879.66	5 004 497.63	7 104 719.94
RECETTES	12 750 879.66	5 110 600.14	4 812 981.39
	Ecart	106 102.51	- 2 291 738.55

A - Les recettes

CA 2021 RECETTES	Etapas budgétaires				C.A.	Ecart
	BP	CRBS	BS / DM	TOTAL		
Subventions	204 000	-	1 922 275.00	2 126 275.00	162 000.00	-1 964 275.00
Dotation réserves			1 730 526.00	1 730 526.00	1 730 526.00	
Emprunts	-	-	2 534 483.00	2 534 483.00	1 034 482.75	-1 500 000.25
VNC S/Cession des éléments d'actif				-	-	-
Avance AOM						
Amortissements	1 022 000		-	1 022 000.00	952 171.39	- 69 828.61
Avances et acptes sur immos	-	6 661.59	-	6 661.59	-	- 6 661.59
Prélèvement sur fonctionnement	695 900		2 054 907.00	2 750 807.00		-2 750 807.00
Travaux	1 034 483		-1 029 534.00	4 949.00	4 948.32	- 0.68
SDAP	1 400 000	1 175 178.07	-	2 575 178.07	1 226 471.68	-1 348 706.39
Excédent reporté				-	-	-
Total recettes	4 356 383	1 181 839.66	7 212 657.00	12 750 879.66	5 110 600.14	-7 640 279.52

Taux de réalisation du budget : 40.08 %

Les recettes sont constituées :

- d'une subvention versée par le PIA de 162 000 € (soit 30 % des 542 500 € prévus) concernant l'achat des bus H2,
- de l'affectation du résultat 2020 pour un montant de 1 730 526 €,
- d'une écriture d'ordre de 1 034 482.75 € concernant une régularisation d'affectation des remboursements d'emprunts. Cette écriture est annulée par une dépense à la même hauteur,
- de l'écriture d'ordre entre la section d'investissement et la section de fonctionnement concernant la dotation aux amortissements qui est fonction de la durée de vie des biens pour 914 547.55 € ainsi que de la valeur nette comptable des immobilisations cédées pour 37 623.84 €,
- d'une régularisation d'imputation sur les travaux de 4 948.32 € figurant en dépenses comme en recettes,
- les sommes concernant le SD'AP sont inscrites en dépenses comme en recettes et concernent des travaux pour ordre pour la mise en conformité aux normes PMR des arrêts de bus.



Les reports sont donc constitués comme suit :

	Montant
H2 – Subvention PIA	380 500.00 €
H2 – Subvention ADEME	857 000.00 €
H2 – Subvention Europe CEF Blending	522 775.00 €
H2 – Subvention RBFC	204 000.00 €
H2 – Emprunt CDC	1 500 000.00 €
SD'AP	1 348 706.39 €
TOTAL	4 812 981.39 €

B - Les dépenses

DEPENSES	Eapes budgétaires				C.A.	Ecart
	BP	CRBS	DM	TOTAL		
Remboursement emprunts	1 373 500.00		1 034 483.00	2 407 983.00	2 407 929.92	- 53.08
Frais d'études	20 000.00	15 000.00		35 000.00	17 544.28	- 17 455.72
Logiciels (concession et droit)	20 000.00	120 000.00	-	140 000.00	-	- 140 000.00
Batiments Terrains	-	-	-	-	-	-
Matériel embarqué	-	-	-	-	-	-
Matériel atelier	28 400.00	190 000.00		218 400.00	-	- 218 400.00
Mobilier urbain	10 000.00		90 000.00	100 000.00	251 303.85	151 303.85
Agencement et installations	445 000.00	20 000.00	-	465 000.00	67 920.83	- 397 079.17
Véhicules	-	6 000.00	5 819 182.00	5 825 182.00	6 010.00	- 5 819 172.00
Matériel et Mobilier de bureau	25 000.00	10 000.00	-	35 000.00	14 378.99	- 20 621.01
Travaux en cours		432 000.00	4 949.00	436 949.00	4 948.32	- 432 000.68
Avances et acptes s/immos			- 432 000.00	- 432 000.00	-	432 000.00
Dépenses imprévues	-		-	-	-	-
Dotations	-		-	-	-	-
SDAP	1 400 000.00	1 192 354.31	-	2 592 354.31	1 307 450.09	- 1 284 904.22
Rbt d'emprunt / ordre	1 034 483.00		- 1 034 483.00		-	-
Déficit reporté			927 011.35	927 011.35	-	- 927 011.35
			-	-	-	-
Total dépenses	4 356 383.00	1 985 354.31	6 409 142.35	12 750 879.66	4 077 486.28	- 8 673 393.38

Les dépenses réelles d'investissements sont égales à 357 158 €.

Les remboursements d'emprunts réels (déduction faite de l'écriture de régularisation de 1 034 482.75 €) se montent à 1 373 447.17 €. Ils représentent à eux seuls 45 % des dépenses (voir détail en page 29). Les autres dépenses importantes concernent des écritures d'ordre pour le SD'AP à hauteur de 1 307 450.09 €.



Les dépenses d'investissements pures se décomposent comme suit :

Détail des principales réalisations

- Frais d'étude	- Etude mise aux normes Atex atelier RTTB	17 544.28 €
- Matériel industriel	- Sanitaire	33 790.00 €
	- Billettique	89 912.01 €
	- SAE	87 230.00 €
	- Colonnes Sefac	12 159.00 €
	- Compresseur	11 025.65 €
	- Station VLS	2 917.40 €
	- Poste soudure	1 919.32 €
	- Poteaux	10 650.00 €
	- Petit outillage	17 700.47 €
- Agencement	- Chaudière RTTB	52 145.83 €
	- Rénovation Eso1	15 775.00 €
- Matériel de transport	- Boîtiers Vulog	6 000.00 €
	- Rachat valeur de reprise bus diesel 2013	10.00 €
- Matériel bureau et informatique	- Renouvellement PC de bureau	4 063.99 €
	- Ecran	915.00 €
	- Bornes Wifi	9 400.00 €

Les reports sont donc constitués comme suit :

	Montant
Frais d'études	17 455.72 €
Licences	140 000.00 €
Agencements	32 360.00 €
Matériel billettique	67 000.00 €
Mise aux normes Atex Atelier	353 000.00 €
Matériel de transport bus H2 + Als	5 200 000.00 €
Matériel informatique	10 000.00 €
Travaux réseau – SD'AP	1 284 904.22 €
TOTAL	7 104 719.94 €

Vue d'ensemble

La balance générale du compte administratif pour l'exercice se présente donc comme suit :

CA 2021	Prévu	Réalisé	Report/RAR	Résultat cumulé
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	27 143 068	23 864 574	-	23 864 573.50
D'INVESTISSEMENTS	12 750 880	4 077 486	8 031 731	12 109 217.57
Total dépenses	39 893 948	27 942 060	8 031 731	35 973 791.07
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	27 143 068	25 855 030	2 018 026	27 873 056.52
D'INVESTISSEMENTS	12 750 880	5 110 600	4 812 981	9 923 581.53
Total recettes	39 893 948	30 965 630	6 831 007.77	37 796 638.05
SOLDE				
Exédent / Déficit	0	3 023 571		1 822 846.98
dont fonctionnement		1 990 457		4 008 483.02
dont investissement		1 033 114		-2 185 636.04
	0	0		

Après présentation de ces résultats, le Conseil Syndical :

- adopte le compte de gestion du trésorier, conforme en tous points aux résultats du compte administratif,
- affecte à la section d'investissement la somme de 2 185 636.04 €,
- adopte le présent compte administratif 2021 incluant les reports de crédits,
- adopte le rapport d'activité.

Le Président,
Roland JACQUEMIN





syndicat mixte des transports en commun

Compte administratif 2021

ANNEXES

- **Annexe 1 - Compte de gestion et administratif (M43)**
- **Annexe 2 - Restes à Réaliser**
- **Annexe 3 - Investissement et amortissement**
- **Annexe 4 – Rapport d’activité SMTC 2021**
- **Annexe 5 - Rapport d’activité RTTB 2021**
- **Annexe 6 - Observatoire de la mobilité au 31/12/2021**